

Pass Nautique

Ce Pass Nautique* est obligatoire pour la pratique des activités suivantes: voile, windsurf, catamaran, trimaran, croisière, optimist, wakeboard, ski nautique, kitesurf, raft, canoë-kayak, eaux vives, surf des vagues, canyoning.

Si l'enfant possède déjà un Pass Nautique ou le test de sauve nage, vous pouvez en produire une copie en lieu et place du présent document.

Je soussigné(e) _____

titulaire d'une qualification permettant, conformément aux dispositions du code du sport en vigueur, l'encadrement contre rémunération d'une des activités suivantes : la natation, le canoë-kayak, la voile, le canyoning, le surf de vagues.

Titulaire du diplôme n° _____ ET de la carte pro n° _____

Cocher la case du diplôme correspondant :

- BNSSA
 BEESAN
 MNS
 BEES Canoë BEES Kayak BEES Voile BEES Surf
 BPJEPS Canoë BPJEPS Kayak BPJEPS Voile BPJEPS Surf
 Autre qualification _____ (joindre copie du diplôme)

Certifie que :

Prénom _____ Nom _____ Date de naissance _____

a réalisé avec succès les 5 épreuves suivantes :

1. effectuer un saut dans l'eau ;
2. réaliser une flottaison sur le dos pendant cinq secondes ;
3. réaliser une sustentation verticale pendant cinq secondes ;
4. nager sur le ventre pendant vingt mètres ;
5. franchir une ligne d'eau ou passer sous une embarcation ou un objet flottant.

Ces épreuves doivent être réalisées sans brassière de sécurité

La réussite du test sans brassière est obligatoire pour les activités suivantes :

- surf de vagues : tous nos programmes avec au moins une séance de surf de vagues.
- canyoning : tous nos programmes avec au moins une séance de canyoning.
- kitesurf : tous nos programmes avec au moins une séance de kitesurf.
- croisière : tous nos programmes croisière.
- canoë-kayak (ou discipline associée) en mer au-delà de la bande des 300 mètres et en rivière à partir de la classe III.

Fait le _____ à _____

Signature et cachet de l'établissement :